

REGLEMENT PARTICULIER RALLYES

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

13^{éme} RALLYE DU CABARDES 2017

PROGRAMME - HORAIRES

- Parution du règlement : Lundi 7 août 2017
- Ouverture des engagements : Lundi 7 août 2017
- Clôture des engagements : Lundi 25 septembre 2017
- Parution du road-book : Dimanche 1 octobre 2017 à 8h
 - Salle Montagne Noire (au fond du parc d'assistance) à Conques sur Orbiel.
- Dates et heures des reconnaissances : Dimanche 1 octobre 2017 de 8h à 12h et de 14h à 17h
 Samedi 7 octobre 2017 de 8h à 12h et de 14h à 17h

Le **Samedi 7 octobre 2017** vérifications des documents **14h à 18h30** et des voitures de 14h15 à **18h45** Lieu : Garage Renault AMDS, Route de Narbonne 11000 CARCASSONNE

- Heure de mise en place du parc de départ le Samedi 7 octobre 2017 : 14h30 à 19h45
- Lieu: Boulevard Varsovie à Carcassonne
- 1ère réunion des Commissaires Sportifs le Samedi 7 octobre 2017 à 18 h

Lieu: Garage Renault AMDS, Route de Narbonne 11000 CARCASSONNE.

- Publication des équipages admis au départ le Samedi 7 octobre 2017 à 20 h.
 - Lieu: Boulevard Varsovie à Carcassonne
- Publication des heures et ordres de départ le Samedi 7 octobre 2017 à 20 h.
 - Lieu: Boulevard Varsovie à Carcassonne
- Le briefing pilote sera écrit et distribué aux vérifications administratives.
- Départ première étape de Carcassonne Boulevard Varsovie le Dimanche 8 octobre à 8h00
- Publication des résultats partiels le : Dimanche 8 octobre 2016 à 12h00

Lieu: Parc d'assistance Avenue Felix Roquefort Conques sur Orbiel

- Arrivée à : Carcassonne André Chénier le Dimanche 8 octobre 2017 à partir de 15h23
- Vérification finale au Garage ALARY 250 Rue Gustave Eiffel ZAC Salvaza Carcassonne
- Publication des résultats du rallye le Dimanche 8 octobre 2017, 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent, à Boulevard Varsovie à Carcassonne
- Remise des prix le Dimanche 9 octobre 2017 à partir de 17h30.

Lieu: Boulevard Varsovie à Carcassonne

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile des Corbières, en qualité d'organisateur Administratif et l'Ecurie Automobile du Cabardès organisent les 7 et 8 octobre 2017 le 13ème RALLYE du CABARDES. Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile FFSA le 31/08/2017 sous le numéro R12/17.

Comité d'Organisation

Nom : Ecurie Automobile du Cabardès représentée par son président : Christophe BOURGUET

Adresse: 1 Avenue du Languedoc Maison des Association 11600 VILLEGAILHENC

-Commissaires sportifs :



Max DECARPENTRIE Licence n°3433/0809



Joel MARAINE Licence n°2717/0804



Gérard BERTRAND Licence n°5705/0805

NB: les Commissaires Sportifs seront au nombre de trois ou cinq dans tous les rallyes.

-Directeurs de course :



Nicolas BALDIT Licence n°134045/0801



Jean-Louis VATON Licence n°5493/0809



Nathalie CHANTAGREL Licence n°9549/0801



Jacques ETIENNE Licence n°17167/0905



Michel CAMMAN Licence n°1465/0816



François ANDREANI Licence n°132975/0715



Bernard GALARD Licence n°4608/0901

Médecin chef :

Mohamed EL RAKAAWI Licence n°211104/0910



Commissaire technique responsable :



Michel MOLINE Licence n°9502/0801



Commissaires Techniques:

Marcel CERDAN Licence n°19463/0816



Roger VANARA Licence n°114975/0915



Christian ROCCA Licence n°7944/0804



Christian MANGEMATIN Licence n°6507/0801

Chargés des relations avec les concurrents :



Véronique CARBOU Licence n°119788/0809



Thierry LE FOLL Licence n°58387/0809



Gérard DURAND Licence n°13816/0809

Organisation:



Christophe BOURGUET Président de l'écurie Cabardès



Alain COSTE Président de l'ASA Corbières

Chargés des relations avec la presse :



Daniel SIRE Chargé des relations avec la presse

Informatique et classements :



Nicolas RENARD Licence n°199509/0806



Samy AZZABI Licence n°249995/0806



Cédric COSTE Licence n°152001/0806

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye **13**ème **RALLYE du CABARDES** compte pour la coupe de France des Rallyes coefficient 2 édition 2017 Le championnat du comité Languedoc Roussillon.

1.3P. VERIFICATIONS

- Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour le : Samedi 7 octobre 2017 de 14h à 18h30 au garage Renault AMDS Route de Narbonne à Carcassonne.
- Les vérifications techniques auront lieu le : Samedi 7 octobre 2017 de 14h15 à 18h45 au garage Renault AMDS Route de Narbonne à Carcassonne.

Les vérifications finales seront effectuées : Garage ALARY

Adresse : 260 rue Gustave Eiffel – Zone Artisanale Salvaza, 11000 Carcassonne

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

- **3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 13^{ème} RALLYE du CABARDES doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement, dûment complétée, avant le Lundi 25 Septembre 2017.
- **3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.
- 3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :
- avec la publicité facultative des organisateurs : 315 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 730 € (x 2)
- licenciés ASA Corbières : 280 €
- **3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée uniquement dans le Parc de Conques sur Orbiel.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

4.9P. ECLAIRAGE

Aucun éclairage additionnel n'est autorisé sur l'ensemble de l'épreuve (rampe de phare)

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 13^{ème} Rallye du Cabardès représente un parcours de **177,85 km**.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 37,42 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1-4 Villardonnel – Villanière 7,150 Km

ES 2-5 Roquefère- La Bastide Esparbairenque 5,100 Km

ES 3-6 Castan - Cabrespine 6,460 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le : Dimanche 1 octobre 2017 de 8h à 12h et de 14h à 17h Samedi 7 octobre 2017 de 8h à 12h et de 14h à 17h

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Les prix ne sont pas cumulables. Les classes A7K et A7S sont regroupées.

	Scratch	Groupe (réduit de 50% si moins de 5 partants)	Classe de 1 à 3 partants	Classe de 4 à 5 partants	Classe de 6 à 10 partants	Classe + de 10 partants	Féminin si + de 3 partants
1er	450 €	315 €	160 €	315 €	315 €	315 €	160 €
2è me	400 €		-	-	160 €	160 €	-
3è me	350 €		-	-	-	80 €	-

Coupes : Trophées (non cumulables) : aux 5 premiers au scratch, au premier de chaque groupe, au premier de chaque classe, au deuxième de classe si plus de 5 partants dans la classe, au troisième de chaque classe si plus de 10 partants dans la classe et à la 1ère féminine.

La remise des prix se déroulera le : Dimanche 8 octobre 2017 à partir de 17h30